

## CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MIXTES BEACH-TENNIS 2025

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis organise un championnat interclubs par équipes mixtes de Beach-Tennis. Ce championnat sera organisé les 5 et 6 avril 2025 au Lac Kir à Dijon. Ce championnat concernera 3 catégories : senior, U14 et U18.

### Organisation du championnat

Le championnat est prévu les 5 et 6 avril. Les équipes qui s'inscrivent doivent être disponibles sur les deux jours. La Commission Régionale de Beach-Tennis indiquera ensuite si le championnat se jouera sur une ou deux journées (en fonction du nombre d'inscrits et de la météo).

### Inscription au championnat

L'inscription devra se faire avant le 14 février 2025. Elle se fera en deux temps :

- Le capitaine de l'équipe (ou le club) remplira un formulaire d'inscription pour inscrire les joueurs et les joueuses de son équipe avant le 14 février ;
- Ce formulaire devra être envoyé avant le 14 février à : [maelle.hibon@fft.fr](mailto:maelle.hibon@fft.fr) , [sylvie.marey@fft.fr](mailto:sylvie.marey@fft.fr) et à [beachtennis@fft.fr](mailto:beachtennis@fft.fr) .
- Après le 15 février jusqu'au 20 mars, le capitaine s'assurera que le club aura inscrit, sur ADOC son équipe, afin d'activer le prélèvement de l'inscription (49€ par équipe).
- Si le club n'effectue pas cette dernière démarche, l'équipe ne pourra pas participer au championnat.

### Création et formation des équipes

Tous les clubs et structures habilités pourront engager au moins une équipe.

Pour participer à ce championnat :

- Les joueurs doivent être titulaires d'une licence FFT Multiraquettes ou Beach-Tennis pour la saison 2025, avec la mention « compétition autorisée » ;
- Une équipe est constituée de 4 à 6 joueurs. Elle est composée au minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames.
- L'ensemble des joueurs composant une équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club ni du même Comité. Ils doivent uniquement être licenciés dans la Ligue Bourgogne-Franche-Comté.
- Être Français ou étrangers (sous condition pour ces derniers : UE, hors UE et non-UE)
- Faire partie des catégories d'âge de 13 à 18 ans, avec en U14 : uniquement ouvert pour les 13 et 14 ans (possible U12) et en U18 : ouvert uniquement de 15 à 18 ans (possibilité d'accueillir des U14 s'il y a peu d'effectif). Pour les Seniors : 19 ans et + uniquement (pas de U18 ou U14 accepté).

### Composition d'une équipe mixte de club :

Les équipes sont constituées de 4 à 6 joueurs.

Site de Besançon :  
49 avenue de l'Observatoire – BP 21251  
25004 BESANCON CEDEX 3  
Tél : +33 (0) 3 81 50 27 18

Siège social :  
13 rue Pierre de Coubertin – 21000 DIJON  
Tél : +33 (0) 3 80 68 24 00 - [ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr](mailto:ligue.bourgogne-franche-comte@fft.fr)  
SIRET : 310 896 691 000 48  
[www.ligue.fft.fr/bfc-tennis](http://www.ligue.fft.fr/bfc-tennis)

Elles sont composées au minimum de 2 messieurs et 2 dames, et au maximum de 3 messieurs et 3 dames. Il ne pourra y avoir une équipe de 6 personnes, composée de 4 messieurs et 2 dames ou de 4 dames et 2 messieurs.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe sera limitée à 1 joueur non-UE sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT) Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Un même club peut inscrire plusieurs équipes dans le championnat. Les règles à respecter sont les suivantes :

- L'équipe n°1 aura un meilleur poids que l'équipe n°2, etc...
- Un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe et ne peut pas jouer pendant la compétition pour une autre équipe.

#### Rattachement club / mutation :

Pour participer aux championnats interclubs par équipes mixtes pour un club, il faut avoir une licence C (licences W, D et S ne sont pas valables) dans ce club, maximum au 15 déc. de l'année sportive en cours. Au-delà de cette date, la joueuse ou le joueur ne pourra être rattaché(e) à un club en dehors de sa ligue au 15 décembre de cette même saison sportive.

Les équipes représentent un club ; mais l'ensemble des personnes qui composent l'équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club.

Il faut que sur l'équipe de 4 ou 6 joueurs, au moins 50% fasse parti du club représenté, soit pour une équipe :

- Composée de 4 personnes = mini. 2 personnes licenciées dans le club représenté
- Composée de 6 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté
- Composé de 5 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et les 2 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et les 3 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

#### Calcul du poids de l'équipe :

Equipe de 4 ou de 6 : le poids de l'équipe se fait en prenant les classements BT des 2 meilleurs dames + 2 meilleurs messieurs.

Cas blessure ou maternité : Il faudra apporter un justificatif officiel de grossesse ou de blessure afin de pouvoir remplacer la joueuse ou le joueur concerné.

Attention, il ne pourra y avoir de renfort d'équipe possible au-delà de Deadline d'inscription fixée. On peut remplacer le joueur ou la joueuse, que si le poids de l'équipe n'est pas modifié.

Cas joueur WO sur une phase : WO systématiquement justifié sur certificat médical sinon forfait.

### Catégorie d'âge :

- Séniors : phases départementale, **régionale**, inter régions et nationale
- Jeunes U14 / U18 : phases départementale, **régionale** et inter régions

Pour le moment, pas de catégorie senior +45 ans DM et DD qui peuvent jouer en seniors, ni de catégories jeunes U12 et U16 qui peuvent jouer en catégories d'âge supérieures jeunes, selon le même cadre obligatoire pour les jeunes U12 et U16 pour les tournois.

### Organisation sportive du championnat

Chaque rencontre est composée de 3 matchs. L'ordre des matchs se fait de la façon suivante :

- Double Messieurs (DM)
- Double Dames (DD)
- Double Mixte (DX)

Par souci d'organisation concernant les hauteurs de filets, faire jouer d'abord le DM (1,80m) puis DD (1,70m) et enfin le DX (1,70m).

Le double mixte doit se jouer après le DD et DM. Chaque victoire par match rapporte 1 point.

Attention : chaque joueur ne devra pas jouer plus de 6 matchs par jour. Le rôle du capitaine sera primordial dans le choix de ses joueurs afin d'éviter de devoir faire un forfait par manque d'organisation.

Avant chaque rencontre, chacune des équipes annoncera la composition pour le DD et de DM. A l'issue des deux matchs, le capitaine annoncera la composition du DX.

Chaque victoire par match rapporte 1 point. En cas de défaite 0 point. En cas de forfait la rencontre compte -1 point.

Si par poule, comment établir le classement :

En cas d'égalité entre 2 équipes dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées en suivant la confrontation directe entre les 2 équipes.

En cas d'égalité entre 3 équipes ou plus dans la poule au classement final, celles-ci seront départagées suivant le pourcentage de matchs gagnés, si cela créé une équipe supérieure ou une équipe inférieure et que 2 équipes restent à égalité, on regardera alors la confrontation directe pour établir le classement exact.

Le capitaine doit être licencié FFT de la saison en cours. Il peut être joueur ou non. Il est responsable de la bonne tenue de son équipe et du bon déroulement de la rencontre.

### **Formats des matchs**

DX : les matchs se joueront au format 3 (2sets de 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4 ; 3<sup>ème</sup> set : super jeu décisif en 10 points) avec service par en bas pour les messieurs.

DD et DM : les matchs se joueront au format 4 (2 sets à 6 jeux avec points décisif ; 3<sup>ème</sup> set : super jeu décisif à 10 points).

La finale du championnat se déroulera au format 4 s'il est organisé sous forme d'un TMC.

Temps de repos : le temps de repose avant le double mixte doit être de 30mins minimum, sauf accord entre les 2 équipes.

### **Equipements**

Les matchs se font avec des balles traditionnelles de Beach-Tennis (balle orange).

Le championnat se déroulera sur 3 courts (extérieurs).

### **Juge-arbitre**

Les rencontres de ce championnat seront dirigées par un officiel possédant une qualification JAE2 minimum désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue.

### **Barèmes de points**

- Phase régionale : BT500 Senior et BT250 jeunes
- Phase Départementale : BT100 seniors et jeunes

N.B important : le championnat sera maintenu avec un minimum de 3 équipes inscrites.